

La Cellule Economique de Bretagne poursuit ses missions et adapte ses outils pour rendre compte de la situation actuelle inédite vécue par les acteurs de la filière construction en Bretagne.

Au 15 juin, la reprise de l'activité dans le secteur de la construction continue de s'intensifier en Bretagne avec des niveaux d'activité toujours inférieurs à la normale. Les inquiétudes restent importantes concernant l'activité à venir, tant du côté de la promotion privée (baisse des mises en vente de logements neufs de - 62 % au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019 en Bretagne) que de la commande publique (montant estimé des marchés publics BTP en baisse de - 40 % pendant la période de confinement par rapport à la même période de 2019 en Bretagne).

Les premiers impacts négatifs sur l'emploi se font ressentir dans le secteur de la construction.

En France, selon l'INSEE, à la fin du 1^{er} trimestre 2020, l'emploi salarié chute de 2,0 % (soit 502 400 destructions nettes d'emplois par rapport à fin décembre 2019). **Dans le secteur de la construction, au niveau national, l'emploi salarié recule de 0,4 % (- 5 600 emplois), première baisse enregistrée depuis fin 2016.**

Par ailleurs, l'emploi intérimaire enregistre un recul historique de - 40,4 % à la fin du 1^{er} trimestre 2020 par rapport à fin décembre 2019 (soit - 318 100 intérimaires), après - 0,4 % au trimestre précédent. **La construction est le secteur le plus touché par cette baisse avec - 60,5 % d'emplois intérimaires (soit - 95 200 intérimaires), après - 2,6 % au trimestre précédent.**

Le Gouvernement a présenté, lors du Conseil des ministres du mercredi 10 juin, les mesures de soutien mises en place dans son **3^{ème} projet de loi de finances rectificatives pour 2020**, pour accompagner la reprise d'activité du secteur du BTP.

Concernant la prise en compte des surcoûts :

- La création d'un comité de suivi pour objectiver les surcoûts liés aux pertes de rendement sur les chantiers compte tenu de l'application des règles de sécurité sanitaire, piloté par le commissariat général au développement durable (CGDD), en lien avec les fédérations professionnelles.

Concernant le soutien aux entreprises :

- Les entreprises de moins de 50 salariés ayant subi des pertes de chiffre d'affaires importantes pourront bénéficier de remises de charges sociales jusqu'à 50 % sur leurs échéances des mois de mars à mai.
- Pour accompagner le refinancement des entreprises, l'Etat apportera sa garantie sur les encours d'assurance-crédit.
- La possibilité pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés de demander, dès 2020, le remboursement immédiat de leur stock de créances de report en arrière de leurs déficits ainsi que des créances qui viendraient à être constatées en 2020 du fait des pertes liées à la crise sanitaire.
- L'aide au recrutement des apprentis préparant un diplôme jusqu'à la licence professionnelle, de 5 000 € (apprentis mineurs) à 8 000 € (apprentis majeurs) par contrat.

Concernant le soutien à la commande publique :

- L'augmentation de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) d'un montant de 1 Md€ de la part de l'Etat. Cette dotation vise à soutenir les investissements structurants des collectivités portant sur la santé, la transition écologique (notamment la rénovation thermique des bâtiments publics) et la rénovation du patrimoine. Compte tenu de l'effet levier sur les financements des collectivités, cette dotation doit permettre d'accroître les investissements locaux de 4,8 Md€.

Au-delà de ces mesures d'urgence, le Gouvernement annonce préparer un plan de relance de l'économie, pour le mois de septembre. Ce plan de relance concernera, entre autre, le BTP, « notamment pour la rénovation thermique et au titre des simplifications de procédure pour accélérer les projets et lesancements de chantiers sans diminution des exigences ».



Impacts sur l'activité Bâtiment

Source : enquête réseau des CERC, en date du 12 juin 2020

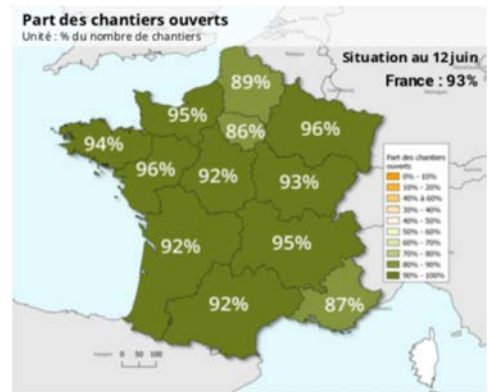
Niveau actuel de fonctionnement des chantiers Bâtiment

En France, 93 % des chantiers sont ouverts au 12 juin 2020 (83 % au 29 mai).

En Bretagne, la part des chantiers ouverts au 12 juin est de 94 %, contre 90 % au 29 mai.

94%

Part des chantiers ouverts en Bretagne au 12 juin (90 % au 29 mai)



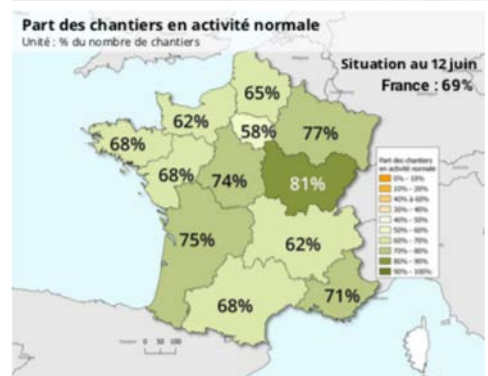
Niveau d'activité des chantiers

En France, 69 % des chantiers ont une activité « normale » au 12 juin 2020 (53 % au 29 mai).

En Bretagne, la part des chantiers en activité normale au 12 juin est de 68 %, contre 62 % au 29 mai.

68%

Part des chantiers en activité normale en Bretagne au 12 juin (62 % au 29 mai)



Chantiers à l'arrêt : typologie des chantiers à l'arrêt

Au niveau national, 35 % des chantiers à l'arrêt au 12 juin sont sous maîtrise d'ouvrage publique (43 % au 29 mai), 65 % concernent des marchés privés (42 % auprès de particuliers et 23 %, hors particuliers).

Chantiers à l'arrêt : freins à la reprise et perspectives

Au niveau national, les principales raisons empêchant la reprise des chantiers sont :

- La maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre n'ayant pas finalisé les conditions de reprise (38 %),
- Les problèmes d'approvisionnement en matériaux et/ou fournitures sur les chantiers (24 %),
- L'organisation des chantiers est impossible à adapter (13 %).

En France, 32 % des chantiers à l'arrêt au 12 juin pourraient reprendre d'ici la semaine du 15 juin.

Niveau d'emploi des salariés

En France, 93 % des ETP (salariés et intérimaires) d'avant crise sanitaire sont en activité au 12 juin 2020 (85 % au 29 mai).

En Bretagne, la part des salariés et intérimaires en activité au 12 juin est de 91 % contre 86 % au 29 mai.

91%

Part des salariés et intérimaires en activité en Bretagne au 12 juin (86 % au 29 mai)



Salariés concernés par les demandes d'activité partielle

Au niveau national, au 08 juin, 11 % des salariés faisant l'objet d'une demande d'activité partielle travaillent dans le secteur de la Construction (1 458 376 salariés).



Impacts sur la promotion privée

Source : Enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (opérations de cinq logements et plus), SDES – DREAL Bretagne

Au cours du 1^{er} trimestre 2020, les **logements réservés à la vente (ou les ventes) en Bretagne** ont atteint 1 191 unités (1 139 appartements et 52 maisons individuelles groupées), **soit 6 % de moins par rapport au 1^{er} trimestre 2019**. Ce niveau très bas n'avait pas été observé depuis 2016. Ce recul s'explique par la baisse des ventes dans le collectif (- 7 %) tandis que celles dans l'individuel groupé augmentent de 8 % (de 48 à 52 unités). Au niveau national, les ventes affichent un net recul (- 24 %), baisse plus marquée au niveau national qu'en Bretagne. Au niveau national, le recul des ventes est un peu plus important dans l'individuel groupé (- 29 %) que dans le collectif (- 24 %).

Les **mises en vente reculent fortement** par rapport au 1^{er} trimestre 2019 (- 62 %), pour atteindre 555 logements mis en vente en Bretagne au 1^{er} trimestre 2020 (522 appartements et 33 maisons individuelles groupées) ; il s'agit du niveau le plus bas depuis début 2014. Au niveau national, les mises en vente reculent moins fortement (- 28 %).

Le niveau de l'offre étant plus faible que celui de la demande, le **stock disponible à la vente reste orienté à la baisse** par rapport à celui du 1^{er} trimestre 2019 (- 17 %), pour s'établir à **4 026 unités, stock le plus bas depuis 2006**. Le stock est stable dans l'individuel groupé alors qu'il baisse dans le collectif (- 19 %). Au niveau national, le stock disponible affiche un recul du même ordre (- 16 %) qu'en Bretagne.

Le **prix moyen des logements neufs** vendus au cours du trimestre continue d'augmenter par rapport au niveau du 1^{er} trimestre 2019 : + 1 % à 3 678 €/m² dans le collectif et + 2 % dans l'individuel groupé pour atteindre 259 206 € le lot en moyenne.

Avertissement : les données du 1^{er} trimestre 2020 ont été collectées pendant la période du confinement, marquée par une remontée plus difficile de l'information. Aussi les résultats présentés ici sont susceptibles d'être sensiblement révisés lors des prochaines publications.

-6.0%

de ventes de logements neufs en Bretagne au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019

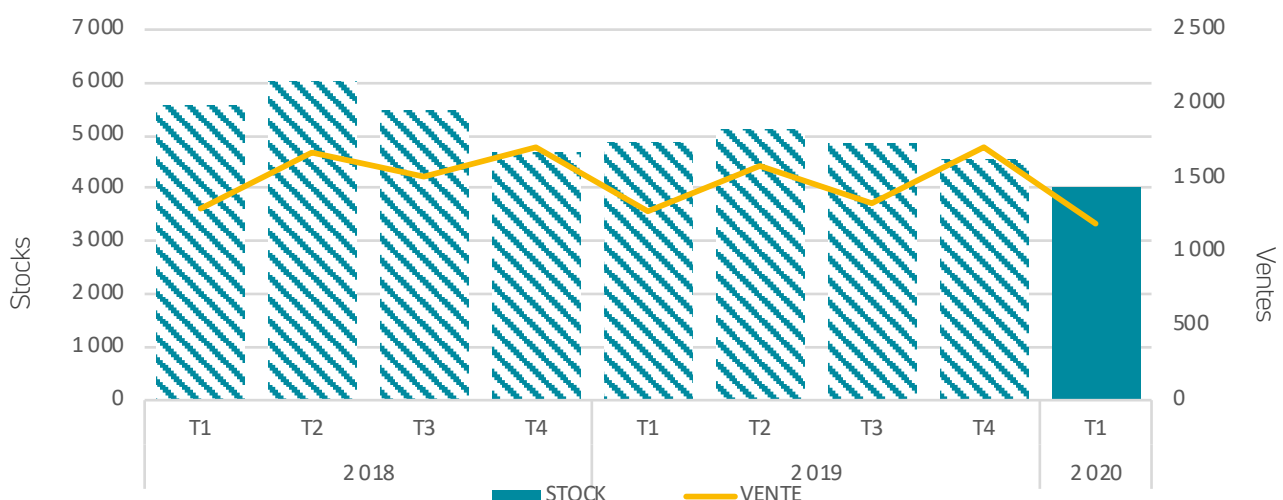
-62%

de mises en vente de logements neufs en Bretagne au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019

4026

Stock disponible à la vente de logements neufs en Bretagne à fin mars 2020
Stock le plus bas depuis 2006

Stocks et ventes de logements neufs (collectifs et individuels groupés) en Bretagne

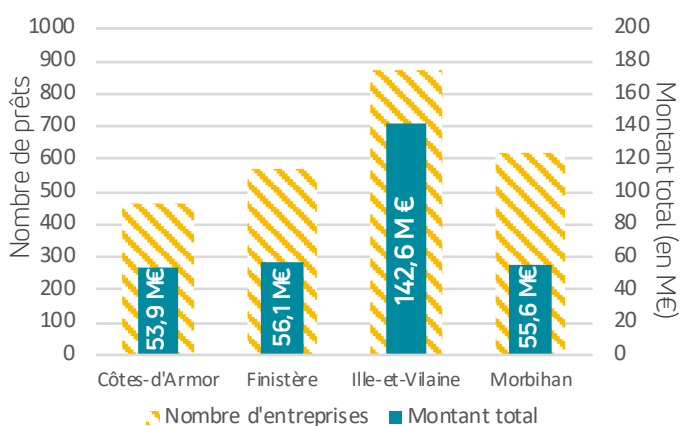




Dispositifs de soutien public (secteur construction)

Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

État – BPI. – Banques



Source : Ministère de l'Economie ; Illustration : Veia

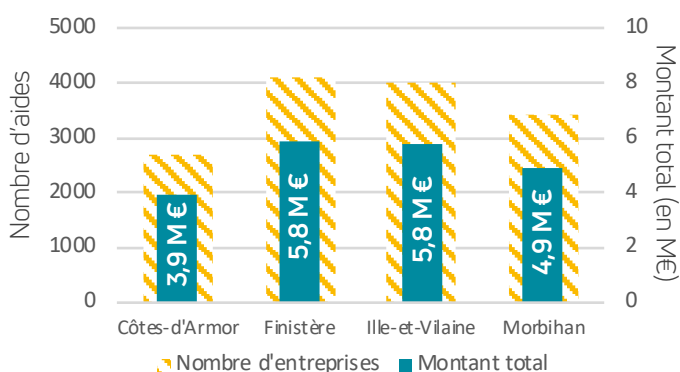
En France, au 11 juin 2020, 62 229 entreprises de la construction ont bénéficié d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant de 8,6 Md€.

En Bretagne, cela concerne 2 517 entreprises du secteur de la construction pour un montant de 308,2 M€, soit un prêt moyen d'environ 122 450 €. Le secteur de la construction se place à la 5^{ème} place du classement des montants distribués après les commerces, les activités financières et d'assurance, l'industrie manufacturière et les activités de services administratifs et de soutien et représente 8,6 % du montant total de prêts distribués en Bretagne.

C'est en Ille-et-Vilaine que le nombre de prêts et les montants distribués sont les plus importants : 870 prêts pour 142,6 M€.

Aides défiscalisées du Fonds de Solidarité

État - Région



Source : Ministère de l'Economie ; Illustration : Veia

En France, au 11 juin 2020, 372 143 entreprises du secteur de la construction ont bénéficié de l'aide défiscalisée du Fonds de solidarité (volet 1, instruit par l'Etat) pour un montant de 532,9 M€.

En Bretagne, 14 253 aides ont été accordées dans le secteur de la construction, pour un montant de 20,4 M€. La construction se place à la 4^{ème} place du classement des montants distribués après les commerces, les bars-hôtels-restaurants et la santé humaine et action sociale et représente 11,2 % des aides distribuées en Bretagne.

C'est dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine que le nombre d'aides et les montants distribués sont les plus importants : 4 114 aides et 5,8 M€ pour le Finistère et 4 018 aides et 5,8 M€ pour l'Ille-et-Vilaine.

Report d'échéances fiscales

En France, au 11 juin 2020, 5 492 entreprises de la construction se sont vues accorder le report de leurs échéances fiscales pour un montant de plus de 161 M€. En Bretagne, cela concerne 326 entreprises de la construction pour un montant de 13 M€. C'est en Ille-et-Vilaine que le nombre de demandes de report d'échéances fiscales est le plus important : 111 demandes pour un montant total de 7,0 M€.

Sources utilisées dans cette note : Enquête Réseau des CERC, échanges avec les représentants régionaux des organisations professionnelles (FRB, FRTP, UNICEM, CAPEB), Ministère du Travail, Ministère de l'Economie, INSEE, Banque de France, DREAL Bretagne

Membres fondateurs :



DREAL Bretagne

Membres de droit :

Préfecture de la région Bretagne
Conseil régional de Bretagne
Trésorerie Générale
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
Direction Régionale de l'Alimentation, de

l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)
Banque de France

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne (DIRECCTE Bretagne)

Membres actifs :

Aro Habitat Bretagne
Association Bretagne Interprofessionnelle des Bois (ABIBOIS)
Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
Caisse des Dépôts de Bretagne
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère

Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
Crédit Mutuel Arkéa
ENEDIS - Direction régionale Bretagne
Fédération du BTP des Côtes d'Armor
Fédération du BTP du Finistère
Fédération du BTP d'Ille & Vilaine
Fédération morbihannaise du BTP
Fédération Ouest SCOP BTP
Fédération des Promoteurs Immobiliers de

Bretagne
Société d'Economie Mixte des Transports Collectifs de l'Agglomération Rennaise (SEMTICAR)
Syndicat des négociants en matériaux de construction de Bretagne
Rennes Métropole
Territoires et Développement